

Regard sociologique sur les parcours de vie

R. Levy, Université de Lausanne¹

1. Parcours de vie - un phénomène récent?

En sociologie européenne, surtout allemande et française, s'intéresser au parcours de vie ou aux biographies ne provoque guère d'étonnement de nos jours. Ce n'était pas toujours ainsi; on peut situer le début de l'intérêt renouvelé des sociologues à ce thème au milieu des années 1970. Auparavant, et contrairement à la psychologie, ce n'était pas un sujet scientifique convenu mais plutôt une curiosité, d'ailleurs largement confinée à une "particularité polonaise", renvoyant aux fameux volumes de Thomas et Znaniecki (1918, voir aussi Adamski 1981) restée en marge des courants du mainstream. Quelques sociologues américains, notamment Elder (1974, voir aussi Conger & Elder 1994), s'y étaient intéressés sur un plan empirique sans provoquer beaucoup d'attention en dehors de leur spécialité. Aucun domaine de recherche - à l'image des sociologies spécialisées de la famille, des organisations, de la déviance, des communautés locales etc. n'était constitué autour des parcours de vie, aucun objet scientifique construit. Quelques notions mal connues restaient éparses ou confinées à des usages très spécialisés. On peut citer comme exemples la notion du cycle de vie familial (Glick 1947, 1977), restée longtemps démographique, celle des tâches de développement personnel et familial proposée par Havighurst (1952) et Aldous (1978), celle de la situation et de la conscience générationnelles construite par Mannheim (1928).

Cependant, au cours des années 1970, se sont développées deux mouvances de recherche partiellement convergentes, l'une française, propulsée surtout par les Bertaux (1980a, b), l'autre allemande, étroitement liée à l'opposition solidement instituée

¹ Publié in: Pierre Dominicé (dir.), Regards pluriels sur l'approche biographique: entre discipline et indiscipline. Cahiers de la section des sciences de l'éducation No. 95, 2001, 1-20. Le retravail de ce texte a bénéficié d'un séjour scientifique au Hanse-Wissenschaftskolleg à Delmenhorst (Allemagne) qui soit ici remercié de sa générosité.

d'une approche interprétative et qualitative d'une part, orientée sur l'étude du sens, et d'autre part la technologie des enquêtes standardisées et la logique hypothético-déductive qu'on voyait intimement liée à cette méthode (Schütze 1976, 1977). Les deux tendances étaient avant tout basées sur une approche biographique, c'est à dire sur la sollicitation de récits de vie. Bertaux (et nombre d'autres chercheurES françaisES avec lui) n'a jamais renoncé à la composante factuelle dans ces récits qui permettait de les interpréter sur un plan structurel (Bertaux 1993, 1996), notamment pour faire ressortir par le concret le changement social. Le courant biographique allemand, en se démarquant de l'analyse statistique des parcours de vie, cherchait délibérément à s'émanciper d'un ensemble de principes scientifiques qu'il considérait inadéquat à l'étude des narrations biographiques, comme en témoigne le recueil quelque peu fondateur de Matthes et al. (1981). Ce n'est que plus récemment qu'une certaine convergence entre une orientation structurale et une orientation biographique au sens étroit du terme et par conséquent entre l'emploi de méthodes qualitatives et quantitatives s'observe en Allemagne (p. ex. Heinz 1992, Weymann & Heinz 1996),² où par ailleurs, l'importation vers l'Europe et l'emploi systématique de la méthode statistique la plus en vue dans le domaine des analyses de trajectoires, la *event history analysis*, a connu un développement remarquable (Blossfeld, Hamerle & Mayer 1986, Mayer & Tuma 1990, Blossfeld & Rohwer 1995³). Toujours est-il que c'est probablement dans ce pays que les recherches sur les parcours de vie et les biographies se sont développées le plus fortement depuis environ 15 ans, phénomène encore peu perçu au delà des frontières de la germanophonie.

On peut donc affirmer que l'intérêt sociologique pour cet aspect de la vie des gens est assez récent. Réveil tardif d'une discipline qui est encore en quête de maturité, ou émergence historique récente de l'objet même? Sans vouloir justifier le retard sur le plan de l'attention scientifique, il existe des indices selon lesquels le phénomène des parcours biographiques a connu une transformation à la fois structurelle et culturelle qui lui donne, dans la deuxième moitié du 20e siècle, une configuration passablement différente de celle qui le caractérisait auparavant. D'une manière générale, on peut établir une relation entre ce changement des parcours individuels et l'accélération du changement social au plan plus global. A ce titre, qu'on se souvienne de la

² Souvent, l'utilisation des termes dans la littérature signale déjà l'orientation théorique et méthodologique, la notion de *parcours de vie* étant liée à une approche structurale et plutôt quantitative, basée sur l'analyse de données d'enquête; celle de *biographie* signalant l'approche qualitative, orientée sur la compréhension de sens et non l'explication de relations statistiques, sur la génération d'hypothèses et non leur vérification, avec des orientations méthodologiques différentes (herméneutique objective, interviews narratives, interviews d'experts, interviews thématiques). Dans le présent texte, on sera moins rigoureux, car il convient de ne pas perdre de vue que la présentation de soi dans une perspective biographique (au sens étroit) et le parcours effectif sont associés l'une à l'autre, même si ce n'est sans doute pas de manière mécanique.

³ Rohwer est l'auteur d'un puissant logiciel pour l'analyse de données longitudinales, la TDA (Transition Data Analysis), distribué avec le livre de Blossfeld & Rohwer (1995) et disponible via Internet.

distinction entre "sociétés froides" et "sociétés chaudes", introduite par Lévi-Strauss (1964), pour caractériser les sociétés à l'évolution tellement lente qu'elles peuvent paraître sans changement, sans histoire pour ainsi-dire, et les sociétés à changement plus rapide. Cette différence a une incidence immédiate sur les rapports entre génération. Dans une société à changement suffisamment lent, les parcours de vie de générations successives se ressemblent en grande partie, les générations plus jeunes emboîtant le pas aux générations plus anciennes à beaucoup d'égards. De ce fait, ces dernières et leurs expériences peuvent valablement être posées comme modèle à suivre aux premières, ce qui peut conférer une légitimité sociale considérable aux anciens face aux jeunes. Dans une société à changement rapide, cette ressemblance n'est pas donnée sans autre, voire pas du tout, les expériences des anciens n'ont guère de valeur d'orientation pour les jeunes, ne préfigurent que très partiellement ce qui les attend à leur tour, ne revêt donc pour eux que d'un intérêt historique. Pour employer un terme récent: le changement social engendre une obsolescence culturelle du sens des biographies de la génération de parents aux yeux de leurs enfants. Avec d'autres facteurs, cela contribue sans doute au relâchement des liens intergénérationnels dans les sociétés actuelles, en tous cas à une plus grande distance sociale. Si cette "rapidité" du changement social peut être difficile à mesurer, il serait sans doute erroné de considérer certaines sociétés - p. ex. des sociétés tribales - comme essentiellement statiques, dépourvues d'histoire, et d'autres - p. ex. les sociétés industrielles - comme essentiellement soumises à des changements rapides, même en accélération permanente. On peut cependant penser que les sociétés industrielles ont connu une évolution structurelle accélérée depuis les débuts de l'industrialisation, et que cette évolution a pris une allure particulièrement marquée dans la deuxième moitié du 20e siècle.

En ce qui concerne les parcours de vie et leur perception sociale, ce constat est élaboré par Kohli (1986) qui identifie deux grandes tendances historiques reliées entre elles. Selon cet auteur, les parcours de vie ont subi un processus complexe mais cohérent de *standardisation* et d'*individualisation* au cours des 19e et 20e siècles.

1. La standardisation s'exprime par une *séquentialisation* ou *temporalisation*, c'est à dire une organisation temporelle inconnue auparavant (les âges ne sont plus des catégories sociales différentes, les événements de la vie ne se succèdent plus de manière imprévisible, voire aléatoire, mais s'organisent en étapes de vie successives), et par une *chronologisation*, c'est à dire par un lien socialement institué entre l'âge chronologique et la mise en ordre séquentiel des phases. Cette standardisation temporelle peut se lire dans une série de transitions biographiques qui sont soit fixées à des âges légaux (p. ex. l'âge de la scolarisation, de la majorité juridique, ou l'âge de la retraite), soit qui surviennent statistiquement dans des tranches d'âge relativement bien délimitées

sans obéir à des règles à caractère légal (entrée en apprentissage, entrée à la vie professionnelle, âge au mariage), mais à des normes d'âge plus ou moins informelles. Cette standardisation augmente la prévisibilité des parcours, donne la possibilité d'une planification biographique, et assure aux individus une certaine sérénité face à leur avenir.

2. L'individualisation, tendance inverse à la précédente et plus récente, s'exprime par la *diversification des parcours* entre les transitions standardisées, en termes d'ascension ou de descente sociale, de différentes trajectoires professionnelles et résidentielles etc., par l'affaiblissement des éléments de standardisation, et par la *biographisation*. Ce néologisme signifie le fait que progressivement, les parcours de vie sont interprétés culturellement comme résultant de projets biographiques personnels et de leur mise en oeuvre, sont donc attribués à l'action des individus sur le déroulement social de leur propre vie. Cette évolution correspond à une véritable invention sociale de la responsabilité individuelle en matière biographique. On n'est plus intégré à la société en tant que membre d'une famille, d'une localité, d'une catégorie professionnelle, mais en tant que personne individuelle. Ce que notre auteur n'inclut pas dans son énumération, mais qui fait sans doute partie de cette grande évolution: la *sexuation* des parcours, elle aussi socialement réglée, avec des "programmes de sociétarisation" différents pour les deux sexes qui sont reliés dans un lien de complémentarité asymétrique institué par le mariage et la division sexuée du travail familial (Levy 1977, Krüger 1995).

Le constat n'est contradictoire qu'en apparence: les parcours se diversifient à certains égards et ils sont culturellement interprétés comme étant avant tout individuels - tout en demeurant, à certains égards, fortement structurés par une régulation sociale. Cette régulation sociale est complexe et peu homogène, d'autant plus qu'elle prend le plus souvent la forme d'une organisation indirecte par plusieurs secteurs institutionnels dont les rythmes sociaux ne sont que partiellement synchronisés. Souvent, et dans des figures ou rôles assez différents, cette régulation est médiatisée par des acteurs, tantôt personnellement concernés sans compétences institutionnelles, tantôt "professionnels de passages biographiques" qui peuvent être soit des "gate-keepers", soit des "passage-helpers"; on y reviendra immédiatement.

Cette vision, prise au sérieux, peut avoir une série d'implications scientifiques, mais aussi pratiques, notamment pour toutes formes d'interventions dans l'organisation concrète de parcours.

2. Vivre sa vie: entre émancipation et reproduction sociale

2.1 Le sens commun: "la vie" comme expression de soi-même

L'institutionnalisation paradoxale de parcours-type en tant que parcours individuels socialement typés est problématique pour les individus. Ceux-ci se voient chargés de toute la responsabilité de leurs parcours alors qu'ils n'en maîtrisent de toute évidence que très partiellement les conditions. Elle l'est également pour les personnes qui peuvent être appelées à intervenir dans ces parcours. En dehors des parents, on peut identifier une série de professionnels de l'intervention biographique: conseillers professionnels, conseillers à la formation (continue, notamment), mais aussi travailleurs sociaux, médecins de confiance, tuteurs ou toute autre fonction qui influence des choix ou des tris biographiques. Contre l'illusion de la vie et de son déroulement comme expression de l'identité la plus profonde et singulière du moi, il s'agit de tenir compte des contingences institutionnelles qui ont influencé le parcours passé d'une personne et l'image de soi qu'elle s'est forgée à travers lui, et aussi des options et contraintes que le cadre institutionnel, les ressources disponibles, le changement social prévisible présentent face à un projet biographique. Contre une vision déterministe, peut-être moins répandue mais également existante, il s'agit de souligner les espaces de choix réaliste, les degrés de liberté existants, la possibilité réelle de meilleure utilisation des ressources disponibles ou de leur amélioration. Il y a là aussi, évidemment, un vaste champ à des considérations éthiques: dans quelle mesure, les exigences institutionnelles auxquelles on se voit presque toujours confronté, sont-elles conciliables avec l'objectif de l'émancipation, de l'élargissement des possibilités de se réaliser de la part des "usagers"?

2.2 La rétrospective comme (auto-) présentation de soi - dilemmes méthodologiques

Les récits biographiques sont des reconstructions autobiographiques sollicitées par un chercheur ou un intervenant pratique. Avec tout récit concernant sa propre personne, ils partagent la complexité de la présentation de soi dans un contexte social (Goffman 1959). Décoder des récits de vie peut donc, selon les objectifs, devenir une entreprise délicate pour autant qu'on ne se simplifie pas la vie en ignorant délibérément tout aspect descriptif pour se limiter à la seule question de savoir comment les sujets, mis en situation de relater leur vie, la présentent et se présentent à travers le récit. Ce choix peut être entièrement légitime à condition de ne pas mythifier l'authenticité du récit en ignorant la problématique de Goffman et de ne pas postuler arbitrairement, ne serait-ce qu'implicitement, qu'en dehors des récits et de leur confection par des acteurs compétents, il n'y a pas de réalité sociale. L'option culturaliste - on ne s'intéresse qu'à la mise en forme et à la vision créée par l'interlocuteur, sans

s'intéresser à ce que le récit peut exprimer sur le parcours effectif et ses conditions de réalisation - permet une "propreté méthodologique" qui a des avantages incontables, mais qui reste d'une portée limitée, surtout dans une perspective pratique. Dans une pratique qui cherche une portée socialement plus incarnée, il s'agira de démêler, dans les récits, les éléments factuels, les efforts de cohérence (consonance cognitive etc.) pour la personne interrogée elle-même, et les efforts de se conformer aux règles de la désirabilité sociale dont l'interviewer peut être perçu comme agent ou surveillant. Difficile de donner des conseils méthodologiques généraux, mais une règle importante est sans doute de concrétiser au maximum la reconstruction là où l'aspect factuel importe, éventuellement même en recourant à des documents ou à des outils qui peuvent faciliter le travail de rappel (p. ex. des calendriers qui permettent de situer les événements importants dans leur chronologie et de faire ressortir des évolutions moins clairement identifiables ou moins directement événementiels, comme une phase d'éloignement émotionnel entre partenaires; cfr. Bird, Born & Erzberger 2000).

3. Des parcours socialement structurés

L'analyse institutionnelle ou structurale des parcours de vie ne doit pas être envisagée comme relevant d'un quelconque déterminisme sociologique. Eviter ce dernier en ignorant les influences sociales serait cependant appliquer un remède pire que le mal. Pour caractériser le rapport, ni déterministe ni aléatoire, entre les influences institutionnelles et la mise en oeuvre de projets individuels par les acteurs, on peut se référer à la notion de contingence telle que définie par Luhmann dans son analyse des rapports sociaux (1971): les parcours de vie sont contingents dans le sens qu'ils pourraient aussi être différents de ce qu'ils sont effectivement, mais l'éventail des possibles n'est pas illimité, les options accessibles lors d'un stade de parcours donné constituent une marge d'action qui, elle, est déterminée socialement (sans que l'on puisse supposer une clairvoyance complète des acteurs, ni au sujet des options, ni au sujet des efforts ou "prix" liés à chacune d'elles). C'est à partir d'une telle conception qu'il devient intéressant d'examiner plus avant les manières dont les parcours de vie sont socialement institutionnalisés. Nous nous limiterons à trois coups de sonde.

3.1 Institutionnalisation multiple

a. Chronologisation: calendriers officiels

Les calendriers officiels ont déjà été mentionnés - une série de transitions importantes dans la vie humaines sont explicitement réglées par des seuils d'âge dont les plus contraignants sont fixés légalement, d'autres par des normes coutumières à caractère moins officiel. Tous ces seuils n'ont pas un caractère de transition biographique au même titre. Dans cette perspective, sont importants surtout ceux qui ouvrent des possibilités d'action ou d'obligation inaccessibles auparavant (l'âge de scolarisation, l'âge au dessous duquel l'activité professionnelle est interdite, la majorité légale, la majorité de mariage, l'âge de l'entrée au service militaire obligatoire) ou à l'inverse et plus tard dans la vie les seuils qui imposent la cessation d'une activité (principalement l'âge de la retraite - anticonstitutionnel aux Etats-Unis pour cause de discrimination). Nous nous contentons de cette énumération pour illustrer ce premier mécanisme de standardisation sociale des parcours tout en soulignant que les deux composantes mentionnées auparavant, la temporalisation ou séquentialisation et la chronologisation, sont relativement récentes d'un point de vue historique. Cas d'espèce: l'organisation du système scolaire en classes parcourues successivement, aujourd'hui considérée comme allant de soi, date, selon les pays, de la période entre le 17e et le 18e siècle (Petitat 1981, Johansen 1978); la généralisation de la scolarisation sous forme d'obligation légale est plus récente encore (19e siècle pour la plupart des pays occidentaux). Il est évident que l'introduction, souvent proche dans le temps, de l'école obligatoire et de l'interdiction du travail des enfants constitue un changement standardisant majeur dans l'organisation des parcours de vie - on peut même se demander dans quelle mesure l'adolescence en tant que période de la vie socialement définie a été carrément créée par cette innovation institutionnelle.⁴

b. Un programme de passages institutionnels

Un autre mécanisme important peut être considéré comme un programme biographique incorporé dans le fonctionnement de quelques institutions majeures des sociétés actuelles. Dans une mesure très importante, bien que limitée - nous y reviendrons immédiatement - trois grandes étapes de la vie sont distinguées par l'intégration successive des individus dans des champs sociaux qui sont, à cet égard, liés entre eux: la phase de la formation initiale est liée à la participation au système scolaire, la phase de l'activité professionnelle est liée à l'intégration dans le monde du travail, et la phase de la retraite est liée au désengagement de cet univers social sur la

⁴ Peut-être n'a-t-elle pas été véritablement inventée à ce moment historique, mais réintroduite et généralisée à toute la population jeune. Duby (1964) donne une description semblable d'une adolescence en tant que phase biographique socialement définie pour le cas des jeunes aristocrates (masculins) du 12e siècle. Dans ce cas cependant, il s'agit d'un segment précis et restreint de la société.

base d'une certaine dépendance, variable selon la position socio-économique, des institutions d'assurance vieillesse.

On peut parler d'un programme de passages dans la mesure où la formation prépare, du moins partiellement, l'entrée sur le marché de l'emploi. C'est évident dans le cas de la formation professionnelle, de quelque niveau qu'elle soit, mais les études sociologiques montrent que c'est également le cas de la formation générale, et que le même mécanisme se trouve à l'oeuvre, avec moins de force il est vrai, dans les pays qui ignorent le système "germanique" de l'apprentissage (Müller & Shavit 1997).⁵ Ce lien s'exprime par les relations systématiques que l'on trouve entre les niveaux de formation et les positions professionnelles atteintes par les individus, au point que l'on peut affirmer que la formation, surtout dans les systèmes à apprentissage, définit non seulement un plancher au positionnement professionnel, mais aussi un plafond, les deux n'étant que rarement dépassés (Levy et al. 1997, voir aussi Bertaux 1977). En adoptant cette perspective, on s'aperçoit facilement de l'enjeu que représente l'accessibilité et la portée de la formation continue ou complémentaire dans les processus de reproduction des inégalités, enjeu souligné par le constat souvent répété que ce type de formation est souvent réservé aux privilégiés.

Le passage entre la vie professionnelle et la retraite est, lui aussi, organisé par des liens institutionnels, pour le moins dans le sens qu'il s'agit d'une séquence qui tolère la coexistence des deux états seulement dans des cas bien précis, et aussi dans le sens que l'importance des allocations de retraite et donc le statut socio-économique de la majorité des retraités dépend des salaires gagnés lors de la phase précédente (c'est surtout le cas dans des schémas basés sur le principe de la capitalisation, ou retrouve l'enjeu qui vient d'être mentionnée à propos de la formation continue).⁶

On pourrait étendre cette relecture du fonctionnement institutionnel en incluant d'autres secteurs, notamment le système de la santé, mais aussi le système d'appui et de remplacement en cas de chômage, qui servent en quelque sorte à "réparer" des accidents, "ratés" ou déviations biographiques.

c. Famille et genre: empêcheurs de courir tout droit

Si la séquence "formation -> profession -> retraite" s'observe de manière très généralisée, elle ne donne qu'une image incomplète des parcours, car elle ignore la fa-

⁵ Ce système, que partagent l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, est d'ailleurs directement impliqué dans la reproduction des inégalités sexuelles, sujet impossible à traiter ici (mais voir Mortimer & Krüger 2000).

⁶ On voit que l'analyse des parcours de vie ne peut faire l'économie d'inclure les mécanismes de reproduction des inégalités sociales, elle en enrichit au contraire l'étude.

mille et les corollaires de l'insertion familiale. Pour aller vite, on peut affirmer qu'il s'agit là d'une perspective androcentrée et donc tronquée. Alors qu'on n'y pense guère en évoquant le cadre institutionnel des parcours de vie, la famille est cruciale à plusieurs titres pour l'analyse de la sexuation des parcours.⁷

1. Il est vrai que la famille représente une microstructure de la société; on peut penser qu'en tant que groupe primaire, dans la vie pratique, elle est plutôt influencée qu'influente. Dans la relation entre familles et structure institutionnelle du contexte dans lequel se passe la vie quotidienne, ce diagnostic est vraisemblable. Il l'est beaucoup moins quant à la relation entre la famille et ses membres, y compris adultes. Même selon des enquêtes relativement sensibles à la diversification des formes de vie en commun, on constate, contrairement à une croyance fortement véhiculée par les media, que le passage par une phase de couple, voire de famille que l'on fonde soi-même reste un modèle prépondérant, et que ces couples et familles ont une forte tendance à s'organiser selon un modèle relativement traditionnel en ce qui concerne la division interne du travail et l'influence relative des deux partenaires (pour la Suisse, voir Levy et al. 1997, Fux et al. 1997 et Kellerhals et al. 2003; pour la France, de Singly 1991; pour l'Allemagne, Bertram 1991, Hettlage 1992). Aucune loi, aucune consigne explicite n'induit les nouveaux couples à se couler dans le moule prédominant (qui s'est quelque peu assoupli depuis le milieu du 20e siècle sans se modifier fondamentalement). Il y a sans doute des normes sociales qui continuent de suggérer ce mode de cohabitation plutôt qu'un autre, mais on peut se demander si ces normes sont encore suffisamment fortes pour s'imposer de manière si impressionnante, et si elles n'ont pas été remplacées, pour beaucoup de couples, par des normes d'égalité, ou s'il existe, en parallèle, des "injonctions structurelles" dans l'environnement des couples qui les amènent, par voie de décisions rationnelles et sans prédétermination idéologique, voire contre leurs convictions égalitaires, à privilégier ce modèle. On reprendra cette question plus loin.

2. Les couples, les familles ont une certaine structure sociale. Celle-ci n'est pas forcément stable tout au long de l'existence d'une famille; il est plausible que la composition du ménage, c'est à dire la présence d'enfants, leur nombre et leur propres phases de vie, influencent la dynamique et aussi la structure familiale. On a identifié depuis longtemps un "cycle de vie familial"⁸ qui se définit essentiellement par cette présence

⁷ On utilisera ici les termes de couple et de famille largement comme synonymes sans oublier qu'en principe, une famille au sens habituel est constituée d'un couple de parents avec au moins un enfant. La distinction entre couples avec et sans enfants entre dans notre réflexion par le biais du cycle de vie familial; dans des propos qui ne concernent pas des phases spécifiques de ce cycle, la distinction ne s'impose pas.

⁸ Pris au pied de la lettre, le terme de cycle est malheureux dans la mesure où il suggère une évolution cyclique alors que les couples ou familles connaissent une existence qui a un début et une fin assez clairement identifiables et qu'il est très rare qu'ils retrouvent une constellation antérieure dans leur

d'enfants et par leur position face à l'école. On parle ainsi de familles pré-enfants, familles avec enfants pré-scolaires, scolaires, post-scolaires, familles post-enfants. On sait également que surtout en Suisse, la cohabitation non-maritale est devenue une étape fréquente, mais clairement située dans ce "cycle": elle intervient, avec des exceptions peu nombreuses, avant le mariage ou avant l'arrivée d'enfants (Levy et al. 1997, Fux et al. 1997). On connaît d'autres types de ménages, des ménages à une personne, des famille monoparentales, des couples vivant séparément tout en maintenant un lien conjugal (*living apart together*), mais tout porte à penser que, soit, elles s'insèrent dans le parcours esquissé si on le reconsidère sur le plan des individus et non des familles (la majorité, mais pas la totalité des ménages à une personne correspondent à une phase pré- ou post-maritale et non à un choix de vie permanent), soit elles concernent une minorité de ménages dont la visibilité médiatique provoque une surévaluation de leur fréquence. De plus, on peut distinguer les premiers couples des couples recomposés, mais en termes du modèle de cohabitation, ce n'est qu'une partie limitée de ces couples recomposés qui ne correspondrait pas également au modèle prépondérant. Il y a donc, certes, une plus grande diversité des formes de cohabitation qu'au milieu du siècle, mais elle est en partie liée à une différenciation plus fine du modèle des parcours et non à une dissolution de ce modèle (Kellerhals et al. 2003). Ce qui est surtout important pour notre sujet, c'est le double fait que le cycle de vie familial est fortement structuré, à son tour, par le cadre institutionnel extra-familial, notamment le système scolaire, et que les changements de la structure familiale en fonction de ce cycle s'imposent avec une certaine force aux membres des familles. On retrouve donc ici encore des éléments d'institutionnalisation importants, médiatisés par la famille en tant que microstructure sociale qui suit son propre parcours.

3. On considère souvent et à tort que ce sont les femmes qui sont concernées par les questions de famille alors que les activités et parcours masculins peuvent être convenablement étudiés sans tenir compte de leur situation maritale ou familiale. Une simple réflexion fait ressortir le caractère tronqué et androcentrique de cette perspective. Partons du constat que produisent régulièrement les études qui comparent les parcours professionnels entre les sexes: les parcours masculins sont relativement constants et tendent à l'ascension, les parcours féminins sont typiquement interrompus et tendent à la stagnation, voire à la descente hiérarchique, en passant souvent par les emplois à temps partiel. A la surface de la statistique, les parcours féminins paraissent ainsi influencés par le cycle de vie familial alors que les parcours masculins ne le sont pas. Pareille présentation ignore le fait que la famille met "en résonance" deux parcours de vie, que la place que prend l'insertion professionnelle dans

parcours. En utilisant le terme, devenu consacré, on s'abstiendra donc de toute allusion à cette métaphorique inadéquate.

les deux parcours relève précisément de l'organisation interne du couple, et que la famille comme système social institué autant qu'instituant influence les choix de ses membres individuels. Si les parcours masculins ne varient pas en fonction des événements familiaux, c'est dans la mesure précise où ce sont les femmes qui les assument au profit de leurs partenaires. Il y a donc une relation de répercussion immédiate entre les parcours masculins et féminins; ce n'est que moyennant l'adaptation des parcours de leurs femmes qu'il est possible aux hommes de garder leurs carrières professionnelles à l'abri de l'influence du cycle de vie de leur famille.

4. Cette analyse suggère une révision de ce qu'on a pu appeler le modèle traditionnel de la famille. Le modèle familial bourgeois stipulait une ségrégation complète entre les domaines d'activité masculins et féminins, réservant l'espace extrafamilial aux hommes, les travaux familiaux aux femmes. Ce modèle a non seulement été accepté progressivement sur le plan des normes et valeurs, mais il a aussi été mis en pratique dans les sociétés occidentales - avec des différences importantes, il est vrai - si bien qu'il marquait la majorité des couples au milieu du 20^e siècle. Depuis, le travail des femmes mariées s'est beaucoup développé, si bien qu'on l'interprète souvent comme indice de la disparition d'une organisation familiale traditionnelle. Il est cependant facile de montrer que la répartition inégale et sexuée des travaux familiaux est loin de s'être affranchie de ce modèle et qu'en même temps, l'insertion professionnelle marginale et secondaire (temps partiel, conditions discriminées, sans perspectives de promotion etc.) demeure une attribution des femmes.⁹ Il est donc judicieux de formuler le modèle traditionnel d'une manière plus flexible qui considère la ségrégation comme cas extrême, mais non seul à représenter ce modèle.

Pour esquisser ce modèle révisé, on peut recourir à la notion du statut-maître. Dans les sociétés complexes, les adultes participent typiquement à plusieurs champs sociaux en parallèle, leur insertion sociale est donc caractérisée par un ensemble ou profil de participations. On constate cependant que ces participations n'ont pas la même importance, que ce soit du point de vue du temps qu'elles mobilisent, de la reconnaissance sociale qu'elles procurent ou de leur force de structuration sur la vie des personnes. Il y a des participations ou des statuts qui dominent les autres détenus par la même personne. Dans ce sens, on peut affirmer que le modèle familial traditionnel est caractérisé par des profils de participation complémentaires des deux partenaires par le fait que les activités sociales de l'homme, y compris familiales, sont largement subordonnées aux exigences de son activité professionnelles, alors que les activités sociales de la femme, y compris professionnelles, sont largement subordonnées aux exigences de son activité familiale. Dans cette perspective, la ségrégation

⁹ Ajoutons que ces constats valent pour l'emploi des femmes indépendamment de leur situation de vie (vivant seules, en cohabitation ou en tant que mariées).

complète des participation se présente effectivement comme une variante de cette situation, poussée à son extrême.

Le terme de complémentarité saisit ici le lien entre les deux profils de participation sociale et les deux parcours des conjoints. Au regard de ce lien, on peut s'attendre à ce que, dans la mesure où l'activité professionnelle de la femme s'affirme aux dépens de ses activités familiales, une partie de ces activités se reportera sur l'homme aux dépens de ses activités professionnelles, ou que si ce transfert ne se fait pas, des tensions importantes apparaissent dans le couple, à moins qu'il ait les moyens de déléguer ces activités "au marché" en achetant des services à cet effet. Dans la mesure où l'on constate au contraire qu'un grand nombre de couples se conforme, à des degrés variables, à ce modèle "modernisé" du traditionalisme familial, une double interrogation s'impose: celle sur le prix que payent les femmes pour l'acceptation de l'inégalité qui s'en suit, et celle sur les facteurs extrafamiliaux qui stabilisent ce modèle malgré les normes individuelles, évoluées dans le sens de l'égalité.

3.2 Une analyse macrosociologique de parcours individuels?

Tout ce qui précède éclaire l'importance du contexte social et surtout institutionnel pour le déroulement socialement façonné des parcours de vie. Sur un plan théorique et partant cette fois du point de vue des individus, on peut formuler une approche analytique sur la base de l'insertion sociale changeante. On peut résumer une approche intégratrice en 7 points.

1. Contrairement à l'approche sociologique conventionnelle, p. ex. dans le domaine de la stratification sociale, il importe de considérer non seulement les positions que les personnes détiennent par rapport à différents critères de statut (telles que formation, position professionnelle, revenu), mais également le simple fait de leur participation simultanée à différents champs sociaux, notamment (mais non exclusivement) la famille.

2. L'insertion sociale des individus se présente alors sous la forme d'un profil de participations ou d'insertion. Dès lors que l'on participe à un champ social donné, on occupera forcément une position dans la structure interne de ce champ, et on sera confronté avec un ensemble d'attentes (droits et obligations) qui définissent le rôle associé à cette position. Entendu dans ce sens, le profil de participation capte donc une réalité d'insertion sociale assez "épaisse" et conséquente dont on peut tirer un large éventail de conclusions; il englobe en fait les aspects de participation, de position hiérarchique, d'attentes sociales (rôle) et d'interactions.

3. Toujours dans la perspective individuelle, le parcours de vie se définit dès lors assez naturellement comme le mouvement biographique à travers l'espace social, ou plus techniquement comme l'enchaînement de profils d'insertion que traverse une personne. On peut distinguer deux types de changements: a) des changements qui ont lieu sans affecter la composition du profil et b) des changements qui impliquent des entrées ou de sorties par rapport à des champs sociaux. Dans le premier cas, il s'agit de phénomènes classiques de mobilité, ascendante, descendante ou horizontale (tels des promotions au sein de l'entreprise, des déclassement, voire des changements d'employeur sans changement de position hiérarchique). Dans une perspective de parcours de vie, le deuxième cas peut paraître plus intéressant, car il implique de véritables transitions biographiques. On pourrait d'ailleurs risquer l'hypothèse que ces transitions (sortie de l'école, entrée au marché de l'emploi, création d'une famille, mais aussi chômage, c'est à dire éjection involontaire du champ du travail professionnel) sont des moments de risque qui, avec des variations sans doute importantes selon le type de transition, peuvent passablement désécuriser les "passagers" biographiques traversant ces passages.

4. Un aspect qui mériterait des études approfondies concerne les changements des profils de participation en termes de plusieurs paramètres. Si les positions dans un tel profil changent, on peut se demander si ce changement va augmenter ou diminuer des incohérences de statut: s'agit-il d'opérer une mobilité professionnelle ascendante qui établit l'équivalence entre la formation et la position hiérarchique, ou est-ce que cette même ascension projette la personne dans une situation où sa position hiérarchique est supérieure à sa formation? Avec quelles conséquences pour elle et ses rapports sociaux (p. ex. problèmes de légitimité)? Si la personne entre dans un nouveau champ social, est-ce qu'elle quitte en parallèle un autre champ auquel elle avait participé auparavant, ou ce changement élargit-il l'éventail de ses insertions sociales? Ou, dans le cas inverse d'une sortie, y a-t-il compensation par une nouvelle participation ou rétrécissement du profil? Avec, là encore, quelles conséquences sur son budget-temps, son estime de soi, son sens de maîtriser sa situation ou au contraire d'être ballotté par des forces hors de son influence?

5. Finalement, pour remonter au niveau institutionnel: dans quelle mesure ces séquences de profils individuelles se produisent-elles systématiquement parce qu'elles sont socialement institutionnalisées? Quel est le degré de contrainte, quelles sont les options biographiques qui sont offertes aux individus dans ce cadre institutionnellement stabilisé? Et comment cette institutionnalisation se fait-elle dans le menu? Il semble qu'elle est devenue davantage structurelle que normative, et sa forme est plus souvent indirecte que directe. Indirecte voulant dire que certaines structures institutionnelles (comme les rythmes scolaires, du monde du travail, de la consom-

mation, des services publics), sans être axées directement sur l'organisation de la vie et le déroulement biographique ni sur l'organisation familiale, sont conçues dans un sens qui favorise certains passages par rapport à d'autres, qui favorise aussi certaines formes, traditionnelles, de la vie en commun par rapport aux autres. Parmi les fondements de cette institutionnalisation indirecte, on trouve les présupposés implicites sur les formes de vie des "usagers" qui sont sous-jacents aux fonctionnements institutionnel, notamment l'attente que la plupart des personnes vivent en couple, voire en famille, et que ces collectifs familiaux arrivent à s'organiser mieux que le pourraient des individus vivant seuls, de manière à "consoler" les rythmes différents et souvent mutuellement exclusifs des secteurs institutionnels les plus importants.

6. Reprenons enfin la sexuation des parcours. Si l'on peut parler d'une standardisation ou institutionnalisation des parcours de vie - même si certains éléments semblent s'assouplir - force est de constater qu'il y a bien deux parcours-types dans la société contemporaine et qu'ils sont attribués au sexe, comme nous l'avons déjà vu. Nous avons également vu la famille en tant que microstructure jouer un rôle de médiation très important, contribuant à la mise en résonance les deux parcours-type organisés autour de deux statuts-maîtres de manière complémentaire, mais asymétrique. D'autres éléments de sexuation méritent l'attention, notamment les phénomènes de ségrégation sexuelle de la formation professionnelle et des marchés de l'emploi. Ainsi, un nombre important d'apprentissages préparent à des champs professionnels sexuellement typés et de ce fait hiérarchisés entre eux, même si la durée de l'apprentissage et le niveau du certificat (surtout le CFC) sont identiques. De ce fait, l'égalité formelle de la formation se transforme en inégalité de positionnement professionnel. La constitution et la reproduction de cette forme de typification sexuelle dans une période charnière des parcours de vie sont encore insuffisamment étudiées.

7. Mentionnons finalement quelques enjeux qu'une perspective non individualiste permet de mettre en exergue. Un aspect qui devient de plus en plus crucial est la question de la continuité biographique et des possibilités d'intervention à la fois de la part des individus sur leur propre parcours et de la part des secteurs institutionnels, impliqués bon gré mal gré dans ces questions de gestion biographique. Comment les personnes et les familles arrivent-elles à gérer les contradictions qui résultent de la simultanéité de l'attribution individuelle de plus en plus pressante de toute la responsabilité biographique et des impulsions incontrôlées à la déstabilisation, notamment de la vie professionnelle, venant des transformations économiques? Qu'en est-il de la planifiabilité biographique dans ces circonstances, de la liberté réelle de choix? Est-ce que cette biographisation paradoxale se double d'une plus grande conscientisation biographique ou mène-t-elle plutôt à des attitudes passives et attentistes, voire rési-

gnées, amenant à renoncer à la formulation de projets à long terme? Quelles sont les ressources que les individus peuvent mettre en oeuvre pour constituer et réussir des projets biographiques, et quels arrangements institutionnels sont nécessaires pour éviter l'accumulation d'échecs et de handicaps dans les parcours?

4. Conclusion

A moins qu'on ait une conception suffisamment volontariste pour axer tout conseil, toute intervention sur le seul effet de self-fulfilling prophecy de la part de l'utilisateur (en paraphrase: "Il suffit d'y croire et cela se réalisera"), une perspective institutionnelle sur les parcours de vie s'impose. Ceci non pas sur la base d'une vision déterministe des comportements, mais au contraire dans une perspective d'émancipation et de plus grande liberté pour la construction autonome de la vie.

Il s'avère que les parcours de vie sont "cadrés" de multiples façons par des structures institutionnelles dont la majeure partie développe cette influence de manière indirecte, en structurant une partie non négligeable de l'environnement dans lequel évoluent les individus et les familles. Il est intéressant de constater que les régulations indirectes les plus prégnantes se situent essentiellement sur le niveau mesoscopique de l'ordre social, donc un niveau d'organisation intermédiaire du social. Ceci a pour conséquence que d'une part, une perspective individuelle ou microsociologique est insuffisante pour saisir les problèmes de manière adéquate, et que d'autre part, les approches macrosociologiques doivent être adaptées pour tenir compte des particularités de ces niveaux intermédiaires du social et de leurs interrelations. La théorie des "séquences institutionnalisées de profils d'insertion" constitue une telle adaptation, en évitant autant un culturalisme aveugle et un individualisme réducteur, en reconnaissant les contraintes sociales, ne serait-ce que pour mieux les contourner, voire les combattre.

5. Bibliographie

Adamski, Wladyslaw (1981), Die autobiographisch orientierte Soziologie: Zwischen intuitiver und quantitativer Ausrichtung. In: Joachim Matthes, Arno Pfeifberger & Manfred Stosberg (dir.), Biographie in handlungswissenschaftlicher Perspektive. Verlag der Nürnberger Forschungsvereinigung, Nürnberg, 31-54.

Aldous, Joan (1978), Family Careers. Wiley, New York.

- Bertaux, Daniel (1996), A Response to Thierry Kochuyt's 'Biographical and Empiricist Illusions: A Reply to Recent Criticism'. *Biography and Society* 2-6.
- Bertaux, Daniel (1993), Mobilité sociale: l'alternative. *Sociologie et société* 25(2), 211-222.
- Bertaux, Daniel (1980a), Histoires de vie et vie sociale. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69.
- Bertaux, Daniel (1980b), L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69.
- Bertaux, Daniel (1977), *Destins personnels et structure de classe*. PUF, Paris.
- Bertram, Hans (Hg., 1991), *Die Familie in Westdeutschland. Stabilität und Wandel familialer Lebensformen*. Leske + Budrich, Opladen.
- Bird, Katherine, Claudia Born & Christian Erzberger (2000), Ein Bild des eigenen Lebens zeichnen. Der Kalender als Visualisierungsinstrument zur Erfassung individueller Lebensverläufe. Arbeitspapier Nr. 59, Sonderforschungsbereich 186, Universität Bremen.
- Blossfeld, Peter, Alfred Hamerle & Karl-Ulrich Mayer (1986), *Ereignisanalyse. Statistische Theorie und Anwendung in den Wirtschafts- und Sozialwissenschaften*. Campus, Frankfurt/Main.
- Blossfeld, Peter & Götz Rohwer (1995), *Techniques of Event History Modeling: New Approaches to Causal Analysis*. Lawrence Erlbaum, Hillsdale.
- Conger, Rand D. & Glen H. Elder, Jr. (1994). *Families in Troubled Times: Adapting to Change in Rural America*. Hawthorne, NY: Aldine DeGruyter.
- de Singly, François (1991), *La famille. L'état des savoirs*. La Découverte, Paris.
- Duby, George (1964), Au XIIe siècle: les "Jeunes" dans la société aristocratique. *Annales E.S.C.* 19, 835-846.
- Elder, Glen H. Jr. (1974, 1985). *Children of the Great Depression: Social Change in Life Experience*. Chicago: University of Chicago Press.
- Glick, Paul C. (1947), The Family Cycle. *American Sociological Review* 12, 164-174.
- Glick, Paul C. (1977), Updating the Family Life Cycle. *Journal of Marriage and the Family* 39(1), 5-13.

- Goffman, Erving (1959), *The Presentation of Self in Everyday Life*. Doubleday Anchor, New York (trad. fr.: *La mise en scène de la vie quotidienne*. Minuit, Paris 1973).
- Havighurst, R. (1952), *Developmental Tasks and Education*. Longmans Green, New York.
- Heinz, Walter R. (dir., 1992), *Institutions and Gatekeeping in the Life Course*. Deutscher Studienverlag, Weinheim.
- Hettlage, Robert (1992), *Familienreport. Eine Lebensform im Umbruch*. Beck, München.
- Johansen, E.M. (1978), *Betrogene Kinder. Eine Sozialgeschichte der Kindheit*. Fischer, Frankfurt/Main.
- Eric Widmer, Kellerhals, Jean, René Levy avec la collaboration de Michèle Ernst Stähli et Raphaël Hammer (2003), *Couples contemporains Cohésion, régulation et conflits. Une enquête sociologique*. Seismo, Zurich.
- Krüger, Helga (2000), *Dominanzen im Geschlechterverhältnis: Zur Institutionalisierung von Lebensläufen*. In: Regina Becker-Schmidt & Gudrun-Axeli Knapp (Hrsg.): *Das Geschlechterverhältnis als Gegenstand der Sozialwissenschaften*. Campus, Frankfurt a.M./New York, p. 195-219.
- Lévi-Strauss, Claude (1964), *Mythologies I: Le cru et le cuit*. Plon, Paris.
- Levy, René (1996), *Toward a Theory of Life Course Institutionalization*. in: Ansgar Weymann & Walter Heinz, *Society and Biography. Interrelationships between Social Structure, Institutions and the Life Course*. Deutscher Studienverlag, Weinheim, 83-108.
- Levy, René (1977), *Der Lebenslauf als Statusbiographie. Die weibliche Normalbiographie in makro-soziologischer Perspektive*. Enke, Stuttgart.
- Levy, René et al. (1997), *Tous égaux? De la stratification aux représentations*. Seismo, Zurich.
- Luhmann, Niklas (1971), *Soziologische Aufklärung. Aufsätze zur Theorie sozialer Systeme*. Westdeutscher Verlag, Opladen.

- Mannheim, Karl (1928), Das Problem der Generationen. Kölner Vierteljahreshefte für Soziologie 7, 157-185 et 309-330 (republié dans Martin Kohli (éd., 1978), Soziologie des Lebenslaufs. Luchterhand, Neuwied, 38-53.
- Matthes, Joachim, Arno Pfeifenberger & Manfred Stosberg (dir., 1981), Biographie in handlungswissenschaftlicher Perspektive. Verlag der Nürnberger Forschungsvereinigung, Nürnberg.
- Mayer, Karl Ulrich & Nancy Brandon Tuma (eds., 1990), Event History Analysis in Life Course Research. University of Wisconsin Press, Madison.
- Mortimer, Jeylan T. & Helga Krüger (2000), Pathways from School to Work in Germany and the United States. in: Maureen T. Hallinan (ed.), Handbook of the Sociology of Education. Kluwer Academic / Plenum, New York, p. 475-497.
- Müller, Walter & Yossi Shavit (eds., 1997), From School to Work: A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations. Oxford University Press, Oxford.
- Petitot, André (1981), Production de l'école - production de la société. Droz, Genève.
- Schütze, Fritz (1976), Zur Hervorlockung und Analyse von Erzählungen thematisch relevanter Geschichten im Rahmen soziologischer Feldforschung. In: Arbeitsgruppe Bielefelder Soziologen (Ed.), Alltagswissen, Interaktion und gesellschaftliche Wirklichkeit. Rowohlt, Reinbek, 159-259.
- Schütze, Fritz (1977), Die Technik des narrativen Interviews in Interaktionsfeldstudien - dargestellt an einem Projekt zur Erforschung von kommunalen Machtstrukturen. Bielefeld, Fakultät für Soziologie Arbeitsberichte und Forschungsmaterialien Nr 1.
- Thomas, William I. & Znaniecki, Florian (1918), The Polish Peasant in Europa and America. University of Chicago Press, Chicago.
- Weymann, Ansgar & Walter R. Heinz (eds., 1996), Society and Biography. Interrelationships between Social Structure, Institutions and the Life Course. Deutscher Studienverlag, Weinheim.